

# LES NOUVELLES



## Calendrier des événements

21 septembre → Photos scolaires;  
25 septembre → Journée pédagogique;  
8 octobre → 19h15 Première rencontre du conseil d'établissement (par TEAMS)  
9 octobre → Journée pédagogique;  
12 octobre → Congé de l'Action de Grâces  
15 octobre → Disponibilité de la première communication sur Mozaik Portail.



## Septembre 2020

### Motivation des absences

Nous vous demandons de communiquer avec le secrétariat de l'école avant 8h (boîte vocale) pour motiver l'absence de votre enfant. Nous vous demandons de préciser la raison spécifique de son absence surtout pour maladie : toux, rhume, fièvre, varicelle,.... Pour suivre l'état de santé de notre milieu. MERCI !

### Chers parents,

C'est avec une grande joie que je me joins à l'équipe-école des Prés-Verts à l'occasion de cette nouvelle année scolaire. Toute l'équipe a fait le plein d'énergie en vue d'une année qui nécessitera beaucoup d'adaptation ! La rentrée se déroule sous le signe de la stabilité alors que la grande majorité du personnel présent l'an dernier est de retour et que quelques nouvelles personnes se joignent au groupe. Nous sommes heureux de les accueillir dans la grande équipe de l'école des Prés-Verts !

Je me joins donc à Mme Vallée, directrice adjointe et à toute l'équipe pour vous et nous souhaiter une belle et bienveillante année scolaire sous le thème « As-tu rempli un seau aujourd'hui ? ».

### À effectuer

- ✓ Fiche santé de votre enfant : si la situation médicale de votre enfant changeait en cours d'année, il est de votre responsabilité de nous informer dès le changement.

### Surveillance du dîner

Vous serez facturés en fonction de votre situation vers la mi-octobre. Le premier paiement sera exigé pour le 11 novembre. Voici les tarifs : 178\$ pour le 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> enfant à temps plein (4-5 jours) ou 106\$ à temps partiel (1-3 jours), et la moitié si garde partagée (1 semaine sur 2) pour le second pour un maximum de 356\$ par famille (préscolaire et primaire) pour l'année scolaire. Des frais de 4.\$ sont exigés pour les dîneurs

### Service de garde

Il est encore temps d'inscrire votre enfant au service de garde si tel est votre besoin. N'hésitez pas à communiquer avec Mme Nathalie au 450-359-9182 poste 8499.

### Correspondance

Tout au long de l'année, et pour des raisons de santé publique, nous allons vous envoyer des informations par courriel en provenance de l'école et/ou du service de garde. À cet effet, il se peut que nous ayons **certaines informations primordiales** à vous transmettre en lien avec la situation de pandémie. Avez-vous changé d'adresse courriel depuis l'inscription de votre enfant ? Si oui, contactez Mme Chantal, au secrétariat, pour une mise à jour.

### Frais à la rentrée



Vous recevrez, dans la semaine du 12 octobre, **par courriel**, la liste des frais à la rentrée (photocopies, agenda). Merci de privilégier le paiement en ligne (la procédure vous sera transmise avec la facture) ou par chèque fait au nom du CSSDHR en retournant par le biais de l'agenda de votre enfant en indiquant bien le nom de votre enfant, Merci !

### Médication

Nous nous devons d'appliquer la politique d'administration de médicaments à l'école. Ainsi, il nous est impossible de donner une médication autre que celle prescrite par un médecin. Merci de votre compréhension.

### Débarcadère

Attention ! Il ne faut pas arrêter dans la voie de gauche. C'est une voie pour circuler. Merci de votre compréhension.

### Agenda

Votre enfant a reçu un agenda (code de vie pour maternelle et 1<sup>re</sup> années) pour l'année scolaire 2020-2021. Vous y trouverez d'importantes informations concernant la vie de l'école. Il est nécessaire de le consulter régulièrement pour être en mesure de suivre le cheminement scolaire de votre enfant



Les normes et modalités d'évaluation  
vous parviendront avant la fin du mois

de septembre par courriel.



## Cours d'éducation physique

Veillez vous assurer que votre enfant ait les vêtements adéquats (selon la température) et une gourde d'eau bien identifiée à son nom pour suivre son cours d'éducation physique à l'extérieur. Tout au long de l'automne, les cours seront donnés à l'extérieur pour permettre une zone respectant les mesures de distanciation physique entre bulle-classe. Merci de votre précieuse collaboration !



Étant donné le contexte, il n'y aura pas de cross-country cette année, mais les élèves seront chronométrés dans le cadre de leur cours d'éducation physique.

## Assemblée générale des parents

L'assemblée générale des parents a eu lieu le 10 septembre dernier. Cette assemblée a permis l'élection des membres représentant les parents au conseil d'établissement. Cette année, trois postes étaient disponibles pour un mandat de 2 ans. De plus, il vous sera possible de vous impliquer aussi au niveau de l'organisme de participation de parents. Ainsi, si vous souhaitez vous impliquer dans l'école et donner quelques heures de votre temps, nous apprécierions grandement votre participation. Vous pouvez écrire votre intérêt par courriel à opp@live.ca

Félicitations à Maryse Quintin, Patrick Barrière et Francis Filion qui ont été élus pour un mandat de deux ans. Merci à Claudia Ferraro, Marie-Ève Gauthier et Brigitte Leduc qui poursuivent la 2<sup>e</sup> année de leur mandat cette année.

## Horaire de l'école pour le primaire et les classes spécialisées

Prière d'en prendre bien note.  
Présence sur la cour ⇒ 7 h 40 (En période de COVID)  
Entrée des élèves ⇒ en continu  
1<sup>re</sup> période ⇒ 8 h à 8 h 50  
2<sup>e</sup> période ⇒ 8 h 50 à 9 h 40  
Récréation ⇒ 9 h 40 à 9 h 55 / 10 h 30 - 10 h 45  
3<sup>e</sup> période ⇒ 10 h à 10 h 50  
4<sup>e</sup> période ⇒ 10 h 50 à 11 h 40  
Dîner ⇒ 11 h 45 à 13 h  
5<sup>e</sup> période ⇒ 13 h 05 à 13 h 55  
Récréation ⇒ 13 h 55 à 14 h 10  
6<sup>e</sup> période ⇒ 14 h 15 à 15 h 05  
Fin des classes ⇒ 15 h 05



## Horaire de l'école pour le préscolaire

Prière d'en prendre bien note.  
Présence sur la cour ⇒ 7 h 40 (En période de COVID)  
Entrée des élèves ⇒ en continu  
Dîner ⇒ 11 h 45 à 13 h  
Sortie des élèves pour parents ⇒ 14 h 27 - 14 h 32  
Fin des classes ⇒ 15 h 05

## Identification des articles scolaires

N'oubliez pas de bien identifier au nom de votre enfant tous ses vêtements extérieurs et articles scolaires y compris la boîte à lunch. Encore plus important en cette période particulière...

## Allergies alimentaires

En tant qu'établissement se préoccupant du bien-être et de la santé des jeunes, nous tenons à vous aviser de notre volonté de nous conformer aux recommandations médicales concernant les **ALLERGIES AUX FRUITS DE MER, AUX ARACHIDES ET AUX NOIX**.

Comme certains enfants qui fréquentent le service de la cafétéria de l'école sont gravement allergiques aux arachides et aux noix, nous demandons votre collaboration pour **ÉVITER D'INCLURE DES ALIMENTS CONTENANT DES FRUITS DE MER, DES NOIX OU DES ARACHIDES DANS LES COLLATIONS ET LES REPAS DE VOTRE ENFANT**. Ces mesures visent avant tout à procurer un environnement sécuritaire à ces enfants, car même une infime quantité d'arachides ou d'autres noix peut engendrer de très graves réactions.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Je vous invite aussi à visiter le site web suivant qui vous donne plusieurs informations sur le sujet :

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/allergies-alimentaires-et-intolerances-alimentaires/allergies-alimentaires.html>

## Visiteurs à l'école

**Aucun parent n'est autorisé sur la cour d'école.**

Nous vous demandons de toujours vous adresser au secrétariat (porte 1) de l'école lorsque vous venez chercher votre enfant durant les heures de cours et cela pour quelque motif que ce soit. **IL EST INTERDIT, EN TOUT TEMPS, DE VOUS RENDRE À LA CLASSE DE VOTRE ENFANT SANS EN AVOIR OBTENU L'AUTORISATION.**

Les parents du service de garde devront utiliser la porte 8 sur le côté de l'école en tout temps.

**Attention ! Nouveauté cette année !** Cette porte sera barrée dès 7 h 40 le matin. À partir de cette heure, il faudra aller reconduire vos enfants sur la cour par le débarcadère. Le stationnement à l'avant est, à ce moment, réservé pour le personnel.

## STATIONNEMENT



Vous devez **en tout temps** respecter le sens de circulation dans le stationnement.

**Première : ENTRÉE**

**Deuxième : SORTIE**

## Cafétéria

Le service de cafétéria « Les petits gourmets » a repris son service **depuis le 3 septembre dernier**.

Attention aux commandes le matin même !!

Comme la porte du service de garde fermera à 7h40, peut-être préconiser la carte prépayée ou la commande au mois sur le site internet

[www.lespetitsgourmets.ca](http://www.lespetitsgourmets.ca)

Merci de relire la procédure remise le 31 août dernier.